



## L'amélioration du secteur des transports au centre des échanges entre le Burkina et la Côte d'Ivoire

mardi 14 mars 2017, par [Burkinapmepmi.com](http://Burkinapmepmi.com)

Le secteur des transports est un maillon essentiel dans les relations entre le Burkina et la Côte d'Ivoire. Toutefois il connaît des difficultés communes aux deux états.

Le ministre ivoirien des Transports et son homologue du Burkina se penchent sur la question à Ouagadougou et mettent le Premier Ministre à contribution en vue d'y trouver des solutions à même de développer ce secteur.

Paul Kaba THIEBA a reçu en audience la délégation ivoirienne conduite par le ministre ivoirien des Transports Amadou Koné le lundi 13 mars 2017, venue partager avec lui la substance de sa présence aux « Pays des Hommes intègres ».

« Nous avons commencé à travailler depuis le matin avec mon frère monsieur le ministre et il était important de venir prendre aussi des instructions de Monsieur le Premier Ministre. Nous avons parlé du chemin de fer. Nous avons aussi parlé de transport aérien et de fluidité routière sur le corridor Abidjan-Ouagadougou.



Sur l'ensemble de ces questions nous avons entendu M. le Premier Ministre qui a bien voulu nous faire part de ses préoccupations qui sont aussi les mêmes que celles du gouvernement ivoirien », a expliqué M. Koné.

Ces préoccupations résident essentiellement dans le renforcement la coopération dans le transport aérien afin que les coûts d'exploitation soient acceptables et supportables par leurs différentes compagnies des deux pays (AIR CÔTE d'IVOIRE et AIR BURKINA), la réhabilitation du chemin de fer en vue d'augmenter les capacités ferroviaires entre Abidjan et Ouagadougou et la fluidité routière.

Sur ces différentes questions le ministre ivoirien des transports mentionne que des techniciens sont à pied d'œuvre pour proposer des solutions. « Nous allons continuer à travailler avec M. le Ministre, les experts burkinabè et ivoiriens pour faire en sorte que demain, à l'issue de nos travaux, nous puissions leur

présenter des solutions aux préoccupations soulevées, qui sont les préoccupations connues de tous », a indiqué Amadou Koné.

DCI/PM

© Premier Ministère